**BioInnovation Africa**

**Appel à manifestation d'intérêt**

Le projet invite les entreprises et les organisations commerciales intéressées par un partenariat avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH à manifester leur intérêt pour le développement ou l'expansion de chaînes d'approvisionnement fondées sur la biodiversité africaine et respectant les principes de CNUCED du [BioTrade](https://unctad.org/en/Docs/ditcted20074_en.pdf).

**A propos de GIZ et du projet BioInnovation Africa**

À son titre d’entreprise fédérale, la GIZ soutient le gouvernement allemand dans la réalisation de ses objectifs de coopération internationale pour le développement durable. Nous offrons l'expérience, le savoir-faire régional et technique de GIZ sur le marché mondial et offrons à nos clients internationaux une expertise en termes de services économiques et axés sur les résultats.

À travers du projet [BioInnovation Africa](https://www.giz.de/en/worldwide/78516.html), commandé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), la GIZ vise à promouvoir des partenariats commerciaux Europe-Afrique équitables qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité au Cameroun, à Madagascar, en Namibie ou en Afrique du Sud.

Le projet a l'intention de le faire en encourageant et en soutenant le secteur privé à investir en Afrique et à établir des partenariats à long terme pour les entreprises basées sur la biodiversité.

Ses objectifs sont:

* ***Respect de la réglementation APA*** – mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès et de partage des avantages (APA) de la Convention sur la diversité biologique.
* Ecological sustainability – foster R&D and sourcing schemes that respect people and support biodiversity conservation.
* ***Durabilité écologique*** – encourager la R&D et les programmes d'approvisionnement qui respectent les gens et soutiennent la conservation de la biodiversité.
* ***L'innovation pour de nouveaux produits et d’emplois*** - promouvoir le transfert de technologie, des partenariats commerciaux à long terme pour un approvisionnement fiable en ingrédients naturels et de meilleurs produits.
* ***Advocacy*** – showcasing successful and sustainable North-South business partnerships as “proof of principle” will help to increasingly integrate Ethical BioTrade and ABS principles in cooperation portfolios.
* ***Plaidoyer*** – la présentation de partenariats commerciaux Nord-Sud réussis et durables comme "preuve de principe" aidera à intégrer de plus en plus les principes du BioTrade et de l'APA dans les portefeuilles de coopération.

Les domaines d'intervention des projets sont définis comme suit :

La mise en œuvre du projet est soutenue par [GeoMedia GmbH](http://www.geo-media.de/consulting.html?&L=1) et l’[Union for Ethical BioTrade](https://www.ethicalbiotrade.org/) (UEBT). Ce dernier point, en particulier, facilitera l'engagement des entreprises et fournira des orientations sur ses normes d'approvisionnement.

**Qu'est-ce qu'on cherche?**

GIZ est à la recherche de partenaires ayant des propositions concrètes et économiquement viables pour faire progresser les opportunités d'affaires en Afrique, conformément aux objectifs du projet BioInnovation Africa et aux principes BioTrade de la CNUCED.

Le projet s'intéresse particulièrement aux propositions qui visent à:

* développer de nouveaux ingrédients ou de nouvelles applications d'ingrédients dérivés de la biodiversité africaine dans des secteurs tels que l'alimentation, les cosmétiques et les produits pharmaceutiques;
* renforcer les chaînes d'approvisionnement existantes pour les marchés nationaux ou l'exportation vers l'Europe ;
* faire progresser la conformité des règles et réglementations APA en Afrique ; et
* rendre les impacts concrets dans un délai de deux ans.

Veuillez noter que les propositions ne peuvent être sélectionnées qu'en fonction des interventions :

* ne se ferait pas sans le soutien de GIZ (subsidiarité);
* ne sont pas exigés par la loi;
* d'apporter des changements mesurables sur une durée prédéfinie ;
* avoir un bon sens commercial, mais ne pas être l'activité commerciale exclusive de l'entité proposante ;
* avoir une conception cohérente, des objectifs et des activités réalistes et un rapport coûts-avantages approprié ; et
* contribuer à la création, au renforcement ou à la consolidation des structures pour assurer la durabilité des résultats et des changements obtenus.

**Qui peut exprimer son intérêt?**

BioInnovation Africa invite les entreprises et les organisations d'entreprises qui s'engagent à :

* l'approvisionnement durable en ressources basées sur la biodiversité et en ingrédients naturels provenant du Cameroun, de Madagascar, de Namibie, d'Afrique du Sud ;
* promouvoir les principes et pratiques de la CNUCED en matière de biocommerce dans les chaînes d'approvisionnement ;
* des partenariats avec des fournisseurs de ressources qui contribuent au développement local;
* soutenir la conservation de la biodiversité et son utilisation durable;
* la conformité avec des règles et réglementations applicables en matière d'accès et de partage des avantages (APA) ;
* compliance with applicable rules and regulations on access and benefit sharing (ABS);
* un dialogue transparent et ouvert avec les partenaires du projet ; et
* contribuer activement aux activités du projet, par exemple par le biais de co-investissements ou de transferts de technologie et de connaissances.

Les conditions préalables suivantes s'appliquent. L'organisation doit:

* être légalement constituées ;
* être registrée dans un pays européen ou dans l'un des pays africains suivants : Cameroun, Madagascar, Namibie ou Afrique du Sud et ayant des liens commerciaux avérés avec des sociétés européennes ;
* disposer d'un état financier annuel vérifié ;
* avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 500.000 euros et emploie au moins cinq personnes (VEUILLEZ NOTER: ce critère ne s'applique qu'aux entreprises européennes);
* disposer d'une solvabilité économique et de liquidités suffisantes pour apporter les contributions propres nécessaires (monétaires ou en nature); et
* disposer ou peut mobiliser les ressources en personnel et les compétences spécialisées nécessaires pour gérer le projet tel qu'il est proposé.

**Quelles sont les modalités de coopération ?**

GIZ à travers BioInnovation Africa cherche à collaborer avec des partenariats d'affaires européens et africains pour des chaînes de valeur en commençant dans l'un des quatre pays partenaires africains. Tous les partenaires du projet doivent travailler conjointement dans le cadre du projet et contribuer activement aux activités mutuellement identifiées.

Les bénéficiaires des activités conjointes peuvent inclure, mais ne sont pas limités aux agriculteurs, populations autochtones et les communautés locales, PME locales et instituts de recherche publics. Les modalités de collaboration sont sur mesure et axées sur la demande, en fonction du contexte local. Elles peuvent inclure un soutien technique et financier aux acteurs locaux à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement afin d'améliorer la qualité des produits et de renforcer le secteur local du biocommerce.

Un large éventail de services d'appui aux projets peut être envisagé et défini conjointement. Parmi les exemples d'activités possibles figurent la formation des fournisseurs locaux, les consultations avec les communautés de fournisseurs locaux, l'élaboration de plans de gestion de la biodiversité, l'orientation pour la conformité de l'APA, la facilitation des négociations sur l'APA, les tables rondes et dialogues sectoriels et de mise en relation.

**Quel est le processus de demande et de la mise en œuvre?**

**Comment obtenir plus d'informations et postuler:**

* Nous invitons les entreprises éligibles et intéressées à soumettre leur manifestation d'intérêt par e-mail à bioinnovation@giz.de jusqu'au vendredi 6 décembre 2019 COB.
* Le format des manifestations d'intérêt, les critères de sélection et d'autres informations générales peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: [www.abs-initiative.info/bioinnovation](http://www.abs-initiative.info/bioinnovation)
* Les organisations intéressées peuvent nous contacter par e-mail (bioinnovation@giz.de) ou par téléphone (+49 228 44 60 - 1991) pour toute question supplémentaire.
* La GIZ s'assure que les informations fournies dans la manifestation d'intérêt ne seront pas rendues publiques.